

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023.21
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Urbanisme

Sous matière :
Documents
d'urbanisme

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

OBJET :
OPERATION
"CŒUR DE
VILLE"
N° 2023-01 -
AVENANT
N° 2
PROROGA-
TION DE LA
DUREE DE
LA
CONVENTION
OPAH RU

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 17 JANVIER
2023

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 17 JANVIER
2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **31 JAN. 2023**

Séance du Conseil Municipal du Lundi 23 janvier 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Chantal
BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER,
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à Jacqueline
RATABOUIL,
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Hélène GIRAL,
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,
Régine SURRE Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,
Javier DE LA CASA Donne procuration à Bruno PERLES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM,
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

Absents excusés :

Delphine SANTINI, Martine LACOMBE,

Secrétaire : Madame Chantal BARTHES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la convention Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et du renouvellement urbain (OPAH-RU), signée avec l'ensemble des partenaires le 4 septembre 2020 (ayant pris effet à compter du 1^{er} ordre de service donné à l'opérateur, soit le 16 septembre 2020), modifiée par l'avenant n°1 du 3 octobre 2022 portant sur l'extension du périmètre d'intervention.

Il rappelle également la convention cadre « Petites Villes de Demain » (PVD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 22 juin 2022, intégrant en orientation « 1.1 » l'OPAH RU, avec prise d'effet à compter de la date de la signature de la convention jusqu'à décembre 2026.

La convention OPAH RU étant intégrée au programme « Petites Villes de Demain » (PVD), il convient aujourd'hui de modifier la durée de celle-ci afin qu'elle soit en concordance avec la convention PVD du 22 juin 2022.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la signature de l'avenant n°2 à la convention OPAH RU avec l'ensemble des partenaires pour proroger la durée afin qu'elle coïncide avec la convention PVD. Les autres conditions définies dans la convention restent inchangées.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la modification de l'article 10 « durée de la convention » pour proroger la durée de la convention OPAH RU au 31 décembre 2026 (identique à la durée de la convention PVD) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 de la convention OPAH RU.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 janvier 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
31 JAN. 2023
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
27 JAN. 2023
Par publication le :
31 JAN. 2023
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 011-211100763-20230123-DB202321-DE

